

Tétrault, Anderson, et Morin continuent la discussion.

Plusieurs de ces Messieurs trouvaient bon, afin de forcer tous les membres à assister aux conférences que ceux qui, sans raison, s'en absentent, perdissent, au profit de l'association, le salaire de leur journée.

Cette idée toutefois ne semble pas réunir beaucoup d'adhérents.

M. Tétrault croit que, sous le rapport de l'assistance, l'exemple devrait partir de haut. C'est pourquoi il fait appel à tous ceux qui exercent quelque autorité sur les professeurs à faire du zèle auprès d'eux, en les engageant à assister aux conférences, n'oubliant pas toutefois d'y assister eux-mêmes les premiers.

M. Lacroix ne partage pas tout à fait l'opinion de M. Lippens au sujet de l'organisation officielle de nos conférences, qui perdrait par là leur caractère propre de liberté et d'indépendance.

Dans tous les cas, cette question mériterait d'être soigneusement étudiée avant d'en venir à une décision affirmative.

M. l'abbé Verreau veut bien, à la demande de M. le Président, dire quelques mots sur la question.

Il regrette tout d'abord d'avoir été empêché de suivre les délibérations qui ont eu lieu dans le cours de l'avant-midi. Mais, dit-il, par ce que je viens d'entendre cependant, il me fait plaisir de voir que l'on tend à revenir de plus en plus à l'idée des études pédagogiques, c'est là, ne l'oublions pas trop, le but de nos conférences. M. l'abbé conseille fortement aux instituteurs de travailler, et d'occuper autant que possible leurs loisirs à l'étude de ce qui a trait à l'éducation et à l'enseignement.

Un moyen aussi de rendre nos discussions intéressantes, continue M. l'abbé Verreau, serait de nommer plusieurs professeurs pour discuter sur un sujet donné, soit l'arithmétique par exemple. Un premier ouvrirait la discussion et préconiserait sa méthode.

Un deuxième ferait voir comment on procède en France à ce sujet.

Un troisième nous ferait connaître quelle méthode on suit en Angleterre, aux États-Unis ou ailleurs, pour enseigner cette branche.

Ainsi on aurait une étude comparative

fort intéressante et des plus utiles en même temps. A l'assemblée ensuite de tirer des conclusions sages et pratiques. Ce que je dis de l'arithmétique, je le dis également de toute autre matière.

La discussion étant déclarée close, M. Brisebois propose, appuyé par M. Colfer, qu'un comité formé du président et du vice-président, de MM. Lacroix, Demers, Primeau, Leblanc, Reynolds, du moteur et du second, soit nommé pour prendre en considération tout ce qui s'est dit au cours de cette séance touchant nos conférences, et de préparer pour la prochaine réunion un rapport suggérant à l'association les moyens les plus pratiques de donner à nos conférences toute l'utilité et toute l'importance qu'elles doivent avoir.

Adopté.

M. Archambault se lève alors et dit qu'il s'est produit dernièrement dans notre monde officiel un fait qui nous touche de près, et qui ne doit pour cela passer sous silence : je veux, dit-il, parler de la démission de l'honorable G. Ouimet, comme Surintendant de l'Instruction publique.

Les rapports fréquents que j'ai eus avec lui, les nombreux services qu'il a rendus aux instituteurs, nous font un devoir de lui exprimer toute notre reconnaissance.

Aussi c'est avec plaisir que je propose, appuyé par M. A. Lacroix, la résolution suivante :

Que l'association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier a appris avec regret la démission de l'honorable Gédéon Ouimet, comme Surintendant de l'Instruction publique.

La bienveillance naturelle de l'honorable M. Ouimet, l'intelligence et la sagesse avec lesquelles il s'est acquitté des devoirs multiples et souvent délicats de sa charge importante, enfin le vif intérêt qu'il a toujours porté à toutes les questions qui touchent de loin ou de près l'instituteur, imposent aux membres de cette association la douce obligation de prier l'honorable M. Ouimet de vouloir bien agréer leurs sentiments de profonde gratitude pour les services signalés qu'il a rendus à la classe enseignante et à l'Instruction publique de cette province.

Adopté.